

Comptabilité des associations

Niveau :
Débutant

Public visé :
Tout bénévole ou salarié ayant en charge la gestion comptable de sa structure

Pré requis :
Néant

Tarifs et modalités :
Gratuit

Effectif :
15 personnes

Structure organisatrice :
Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Aisne

Intervenant(s) :
Franck MASCRET

Contact :
CDOS Aisne
3 rue William Henry Waddington - BP 44 - 02003 LAON Cedex

Franck MASCRET
Tél : 03 23 28 60 92
direction.aisne@franceolympique.com

Enjeux :

Comprendre et appliquer les principes comptables pour le bon fonctionnement de l'association.

Objectifs :

- Acquérir les règles comptables de base pour une gestion saine.

Thèmes traités / contenus :

- Règlementations et obligations comptables.
- Lecture d'un bilan et d'un compte de résultat.
- Tenue quotidienne de la comptabilité.

Dates et lieux des formations :

Dates	Secteur géographique	Horaires
25/01/2024	Chauny	18h00 - 21h00
22/02/2024	Saint-Quentin	18h00 - 21h00
04/04/2024	Soissons	18h00 - 21h00
17/10/2024	Château-Thierry	18h00 - 21h00
05/12/2024	Laon	18h00 - 21h00

Formations complémentaires préconisées/proposées :

- Les sources de financement d'une association.
- Outils en ligne : usage et éthique.
- Préparer une demande de subvention en ligne.

Le Collectif d'Organisation



Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

